

DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET DE RENSEIGNEMENTS

Conformément à l'article R. 225-88 du Code de commerce, tout actionnaire titulaire de titres nominatifs peut, à compter de la convocation des Assemblées et jusqu'au cinquième jour avant la réunion, demander à la société de lui envoyer les documents prévus aux articles R. 225-81 et R. 225 -83 du Code de commerce.

Si vous souhaitez recevoir ces documents, vous voudrez bien nous retourner la formule ci-dessous.

Nous vous ferons parvenir ces pièces à l'exception de celles qui étaient annexées à la procuration.

Nous vous signalons de plus que les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent, par une demande unique, obtenir l'envoi des documents précités qui seront établis à l'occasion de chacune des Assemblées d'actionnaires ultérieures.

Formule à adresser à :

BOLLORE
TOUR BOLLORE
31-32, quai de Dion Bouton
92800 PUTEAUX

Financière de l'Odet

Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du mercredi 29 mai 2019

M., Mme ou Melle

Adresse complète

Titulaire de

..... titres nominatifs

..... titres au porteur inscrits en compte à la banque

ainsi qu'il résulte de l'attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

demande d'envoi à l'adresse ci-dessus des documents ou renseignements visés par les articles R. 225-81 et R.225 -83 du Code de commerce sur les sociétés commerciales.

A....., le 2019